FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification

Identificateur de produit	VERNIS UV A40 NY
Autres moyens d'identification	FCL-A40NYA
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Encres et vernis UV de sérigraphie
Identificateur du fournisseur initial	Encres Aria 101-1079, rue des Forges, Terrebonne, QC, J6Y 0J9 (Canada) Tél. (450) 966-9000
Numéro de téléphone en cas d'urgence/restriction d'utilisation	Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Toxicité aigüe, orale (Catégorie 4)
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Catégorie 2)
Sensibilisation cutanée (Catégorie 1)
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire (Catégorie 2A)
Toxicité pour la reproduction (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu (Catégorie 2)
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme (Catégorie 3)

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)

Attention
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H361 Peut nuire á la fertilité ou au fœtus
H401 Toxique pour les organismes aquatiques
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Prévention
P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. P264 Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention
EN CAS D'INGESTION: P301 + P312 En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: P302 + P352 Laver abondamment à l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P305 + P351 + P338 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. EN CAS D'EXPOSITION PROUVÉE OU SUSPECTÉE: P308 + P313 Demander un avis médical/Consulter un médecin

Stockage
P405 Garder sous clef.

Élimination
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Autres dangers connus	Aucune

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Dénomination chimique (nom commun/synonymes)	**Numéro CAS ou autre**	**Concentration (%)***
Oligomère acrylique	-----	30 - 70 %
Monomères de vinyle	-----	1 - 10 %
Monomère acrylique	-----	20 – 50 %

Photo initiateur Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide 2-Hydroxy-2-methyl-1-phenyl-propan-1-one	 75980-60-8 7473-98-5	 1 – 10 % 1 – 10 %
Résine	-----	10 – 30 %
Oxybis(methyl-2, 1-ethanediyl) diacrylate	57472-68-1	1 – 10 %

*Déclaration - Cette fiche de données de sécurité comprend une (des) plage(s) de concentrations au lieu de la (des) concentration(s) réelle(s) considéré(s) comme secret(s) industriel(s).

Section 4. Premiers soins

Inhalation	EN CAS D'INHALATION: En cas de surexposition, amener la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Prévenir l'aspiration du vomi. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience, si elle est inconsciente ou en convulsion.
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement avec du savon et de l'eau (20 - 30 minutes). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Jeter ou décontaminer les chaussures avent de les réutiliser.
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (20 - 30 minutes). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés)	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire á la fertilité ou au fœtus.
Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial	Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, vapeurs acides et fumée.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse, eau pulvérisée, eau.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter des équipements de protection appropries aux besoins.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer personnel non-urgence. Isoler la zone et restreindre l'accès. Contrôler la zone de la fuite. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8). Empêcher le déversement de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Éliminer toutes les sources d'allumage (non fumeur, fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes) dans les environs immédiats. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éviter l'exposition prolongée. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante inerte et placer la matière absorbante dans une zone de rétention appropriée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. De petits volumes de liquide peuvent être contenus ou absorbés dans un absorbant appropriée. Tenir à l'écart de tous les cours d'eau. Ne pas rincer les égouts pluviaux ou sanitaires. Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/ vapeurs / aérosols. Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne pas utilisé. Ne pas manipuler ou entreposer à proximité de flammes nues, de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des dommages ou des fuites. Température de stockage : 15 – 27 ^{o}C

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition ACGIH – TLV-TWA: Aucune donne disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit dans des zones bien ventilées. Ne pas pulvériser le produit. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour

maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. Fournir une douche d'urgence / une douche à jet rapide, une douche oculaire, et des installations de nettoyage près du poste de travail et à proximité de la zone de manutention. Lorsque ces systèmes ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuelle approprié qui fonctionne de manière satisfaisante et qui répond aux normes reconnue.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Gants : gants à néoprène ou équivalent ; Vêtements : utiliser des vêtements de protection appropriés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau; Respiratoires : Non requis si la zone de travail est bien ventilée. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues; Équipement : Lunettes de sécurité résistants aux produits chimiques. Instructions spéciales pour la protection et l'hygiène: Se laver les mains/ongles/visage/yeux soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Enlever et nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. Éduquer et former les employés à l'utilisation et à la manipulation sécuritaires de ce produit. Suivez toutes les instructions de l'étiquette.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, état physique/couleur	Liquide	**Tension de vapeur**	Non disponible
Odeur	Odeur légèrement acrylique	**Densité de vapeur**	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible	**Densité relative**	Non disponible
pH	Non disponible	**Solubilité**	Insoluble
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Coefficient de partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point initial/domaine d'ébullition	Non disponible	**Température d'auto-inflammation**	Non disponible
Point d'éclair	> 100 °C (212°F)	**Température de décomposition**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Viscosité**	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible	**COV**	Non disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité/d'explosibilité	Non disponible	**Autre**	Aucune connue

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Oui, Stable dans les conditions de stockage recommandées et de manutention prescrites.

Risque de réactions dangereuses

Non dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Chaleur et lumière du soleil; le produit doit être stocké dans un endroit sec et sombre; la température ne doit pas dépasser 27°C

Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec des agents oxydants forts, des peroxydes ou d'autres initiateurs de polymérisation, des acides ou bases puissants, des poudres métalliques ou des pigments.

Produits de décomposition dangereux

Mono et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, autres vapeurs toxiques.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut nuire á la fertilité ou au fœtus.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information spécifique disponible.

Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Peut provoquer une réaction cutanée allergique; Sensibilisation respiratoire – Peut provoquer une irritation sévère dans le système respiratoire; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donné disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Aucune donnée disponible; Danger par aspiration – Peut provoquer une sensibilisation respiratoire. L'inhalation répétée ou prolongée peut causer des effets toxiques; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL_{50} & CL_{50})

Oligomère Acrylique LD_{50} Oral – No data; LD_{50} Cutanée – Rat >5000 mg/kg; LC_{50} Inhalation –No data; Monomère acrylique LD_{50} Oral – Rat >5000 mg/kg; LD_{50} Cutanée – Lapin 3600 mg/kg; LC_{50} Inhalation – Rat 4hr Pas de données; CAS 7473-98-5 LD_{50} Oral – Rat 1.694.0 mg/kg; LD_{50} Cutanée – Rat 6.929.0 mg/kg; L C_{50} Inhalation – Rat 1.694.0mg/l 4hr; CAS 57472-68-1 LD_{50} Oral – Rat 3530 mg/kg; LD_{50} Cutanée – Lapin >2000 mg/kg; LC_{50} Inhalation – Rat 4hr No date; ETA non disponible dans ce document

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité (données aquatique et terrestre)

Toxicité aiguë pour les poissons Monomère acrylique LC50 1 - 10 mg/l (Eau fraiche 96h); CAS 7473-98-5 LC50 160 mg/l (Leuciscus idus – Orfe de oro - 48h); CAS 75980-60-8 LC50 ~6.53 mg/l (Oryzias latipes – Killifish rouge - 48h); CAS 57472-68-1 LC50 1 - 10 mg/l (eau fresh 96h). **Toxicité envers les invertébrés aquatiques** Oligomère Acrylique EC50 1 – 10 mg/l (Daphnia magna - 48h); CAS 7473-98-5 EC50 >119

mg/l (Daphnia magna - 48h); CAS 75980-60-8 EC50 10 – 3.53 mg/l Daphnia magna 48h); CAS 57472-68-1 EC50 10 - 100 mg/l (Puce d'eau (Daphnia magna) 48h). **Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques**: Monomère acrylique EC50 Test: inhibition de la croissance 1 – 10 mg/L (Algae 72h); CAS 7473-98-5 EC50 1.95 mg/L (Desmodesmus subspicatus 72h); CAS 75980-60-8 EC20 > 1000 mg/L (Boues activées 3h); EC80 > 1000 mg/L (Boues activées 3h); CAS 57472-68-1 EC50 Test: inhibition de la croissance 10 – 100 mg/L (Algae 72h).

Persistance et dégradation	CAS: 7473-98-5: Dégradation de l'eau (%) 90-100: 28 jours; CAS: 75980-60-8: Dégradation de l'eau (%) 70-80: 14 jours; CAS 57472-68-1 >70% 28 jours Biodégradabilité facile.
Potentiel de bioaccumulation	CAS: 7473-98-5: La bioaccumulation est peu probable; CAS: 75980-60-8: (BCF: ~22 – 32, Poisson d'eau douce.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD

Non réglementé

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

Non réglementé

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

Non réglementé

Précautions spéciales (transport/déplacement)	Non
Dangers environnementaux (IMDG ou autre)	Non
Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité)	Non

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santé	Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).
Réglementation, canadienne relative à l'environnement	Voir Section 3 pour ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement

United States OSHA information: Ce produit est réglementé selon OSHA (29 CFR).
United States EPA (Environmental Protection Agency) information: 40 CFR Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3 & Sections 12; 13 & 14. United States TCSA information: Se référer aux ingrédients énumérés dans la Section 3.

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	Le 07 septembre 2018 - version 01
Références	Les fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Sigma-Aldrich.com & Echa.eurpea.eu.
Abréviations	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
CAS	Chemical Abstract Service
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code
CL	Concentration létale
DL	Dosage létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
STEL	Short-term Exposure Limit
TMD	Transport de marchandises dangereuses au Canada
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

DISCLAMER : ENCRES ARIA décline expressément toute garantie explicite ou implicite à propos de l'usage, en ce qui concerne le produit ou les informations contenues dans ce document, et ne doit en aucun cas être tenu responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient être causés par le produit. Les utilisateurs sont responsables de vérifier si le produit est adapté à leurs besoins particuliers et assument tous les risques au niveau de son utilisation, sa manipulation ou l'élimination du produit.